

Département
HAUT-RHIN

Arrondissement
ALTKIRCH

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 juin 2026

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :
19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :
19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :
17

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Étaient présents : **17**

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, FOLTZER-ESTEVEES Anne, BELZUNG Baptiste, FUTSCH Virginie, MEYER Thibaut, DITNER Kevin, PFLIEGER Jérémy, HEIM Antoine, ALVES-MULLER Marina et GROETZ Damien.

Étaient absents : **2**

Excusés : GEISS Agnès et MEYER Christine

Non excusé : /

Procurations : GEISS Agnès a donné procuration à MULLER Denis

MEYER Christine a donné procuration à BUCHER Nathalie

Délibération N°2026/29

DESIGNATION D'1 MEMBRE A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Le Maire explique que conformément au 1 de l'article 1650 A du Code Général des Impôts (CGI), une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit être instituée dans chaque EPCI soumis à la Fiscalité Professionnelle Unique.

Cette commission est composée du Président de l'EPCI ou de son Vice-Président délégué, président de la commission et de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de l'organe délibérant.

Elle intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux.

La Communauté de Communes doit proposer une liste de 40 contribuables à la Direction Départementale des Finances Publiques.

Afin de constituer cette liste, la Communauté de communes Sundgau a sollicité l'ensemble des communes pour proposer le nom d'un élu qui serait intéressé par cette fonction.

Sur proposition du Maire,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DESIGNE

- Yves KELLER pour être membre de la CIID de la Communauté de communes Sundgau

Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 8 juin 2026
Le Maire, Yves KELLER

